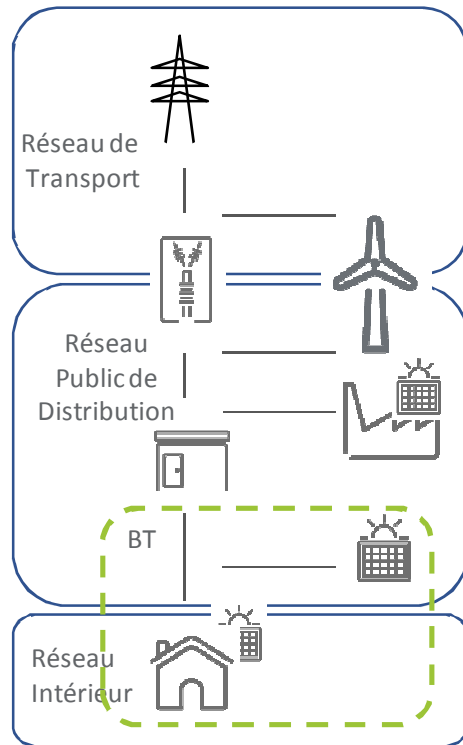


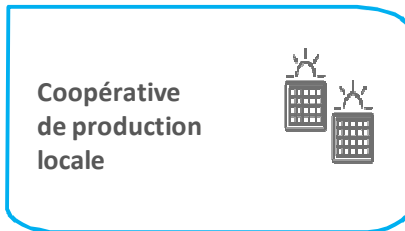
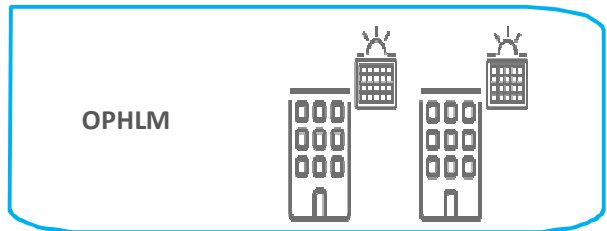
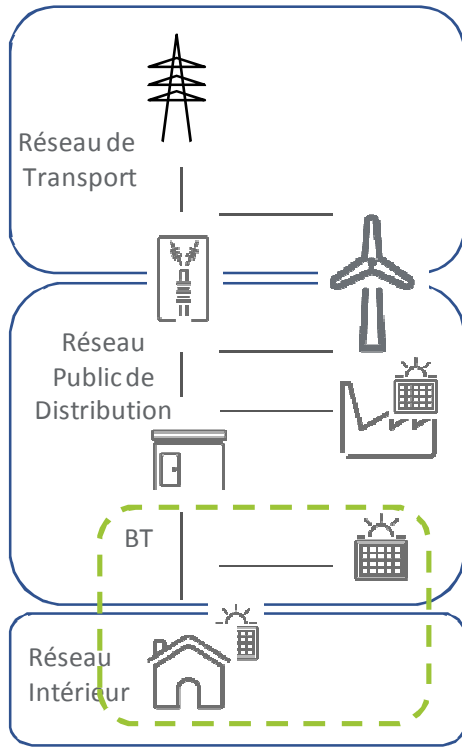


**Autoconsommation collective**

# Les opérations d'autoconsommation collective concernent une large variété de situations

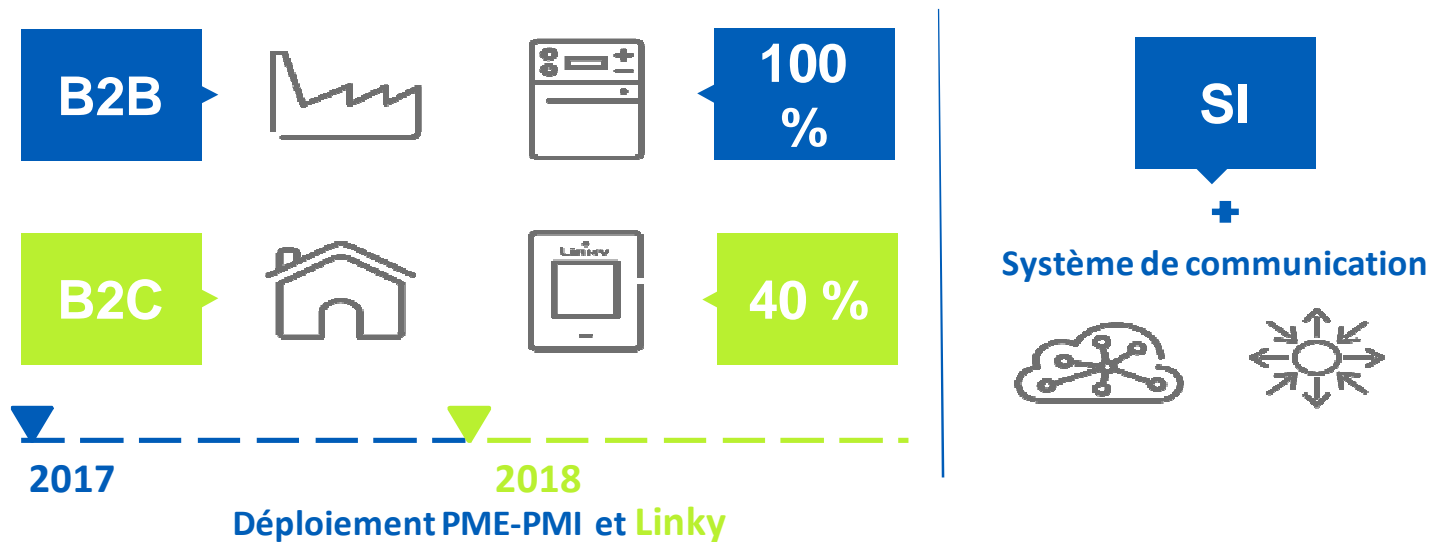


# Les opérations d'autoconsommation collective concernent une large variété de situations



# Offre Enedis pour l'autoconsommation collective

- un écosystème communicant s'appuyant sur le système d'information Linky
- attribution synchronisée des productions locales à des autoconsommateurs dans les opérations collectives



# La concrétisation d'un projet d'autoconsommation collective



## 4 étapes

**Etape 1** : La personne morale étudie le projet avec Enedis

**Etape 2** : Travaux éventuels - raccordement, compteurs Linky

**Etape 3** : La personne morale et Enedis signe une convention

**Etape 4** : Lancement de l'opération d'autoconsommation

**Le système Enedis mesure, calcule et publie** les quantités d'énergie nécessaires à la mise en œuvre de l'opération

La solution Enedis permet  
à chaque client

- Connaître sa part à la production locale telle que convenue dans le projet
- Etre alimenté, même en absence de production
- Valoriser le surplus non consommé
- Qualité d'alimentation : tension et fréquence stables
- Disposer de données fiables, sûres, certifiées
- Liberté de choisir le fournisseur de complément

# Des distributeurs européens préparent également des services collectifs en réponse aux nouvelles attentes des consommateurs



Optimisation de la taille et de l'implantation de la production à installer



Prévision des flux



Gestion d'une installation de stockage collective



Tarif pour couvrir ces nouveaux services

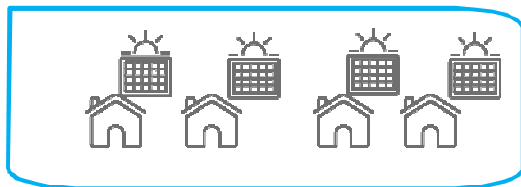


# Facturation des services rendus par le réseau

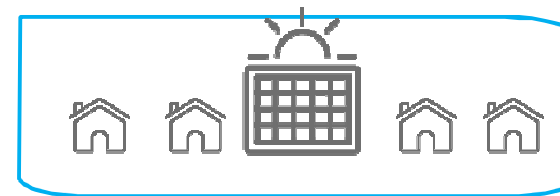
Quelles différences entre ces deux opérations ?



4 autoconsommateurs individuels



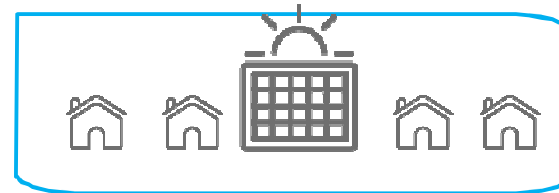
1 opération d'autoconsommation collective avec 4 consommateurs



## Pistes de réflexion : vraies et fausses différences



**4 autoconsommateurs individuels**

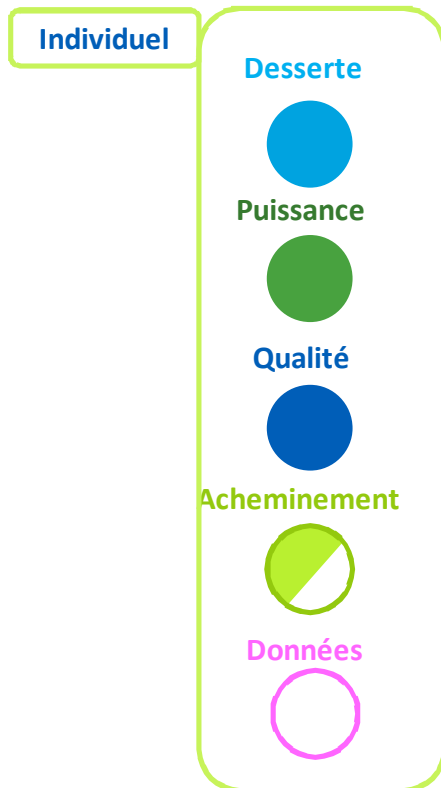


**1 opération d'autoconsommation collective  
avec 4 consommateurs**

- Les autoconsommateurs individuels voient leur facture TURPE ajustée en deçà de la valeur des services rendus (cf. atelier 1)  
Le TURPE actuel ne le prévoit pas pour les participants à une opération d'autoconsommation collective
- Conséquence : une double incitation à la création de réseaux privés (différentiel et déperéquation)
- Pour l'autoconsommation collective : acheminement des échanges d'énergie entre consommateurs et producteur par le RPD
- La mise en œuvre d'une solution d'autoconsommation collective nécessite un service de données Enedis
- Le foisonnement est un phénomène naturel. C'est une sorte de « bien collectif » que les tarifs réseaux valorisent déjà.  
Rémunérer un « ensemble de consommateurs » de ce seul foisonnement reviendrait à privatiser le bien collectif
- Dans l'opération la collective, la personne morale peut organiser la production consommation pour faire mieux que le simple foisonnement naturel

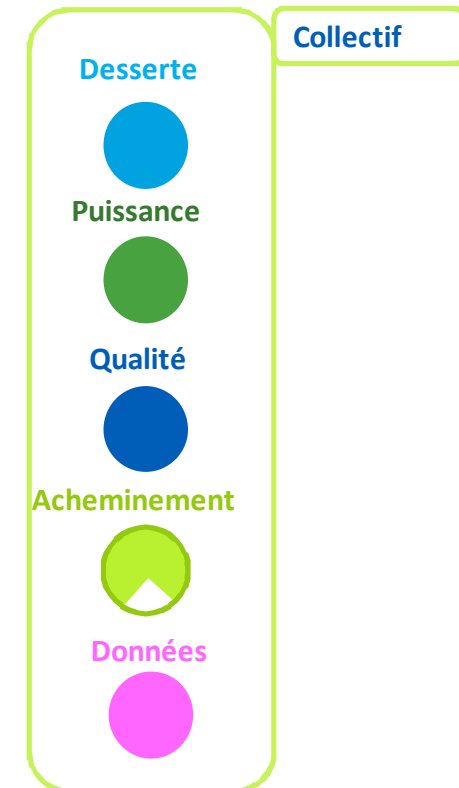


## Pistes de réflexion : services rendus



### Quels services différents pour l'opération collective

- Sans changement
- Sans changement  
*sauf si engagement de la personne morale au-delà du foisonnement naturel*
- Sans changement
- Service d'acheminement BT complémentaire
- Service de données certifiées  
*en plus des données transmises au client standard*





**Vos questions**

